



Murin à oreilles échancrées		<i>Myotis emarginatus</i>			
Mammifères	Chiroptères	Vespertilionidés			
Code Natura 2000	1321				
Protection	Nationale				
Directive « Habitats Faune-Flore »	Annexe II et IV				
				Photo : Ecothème	Photo : Ecothème

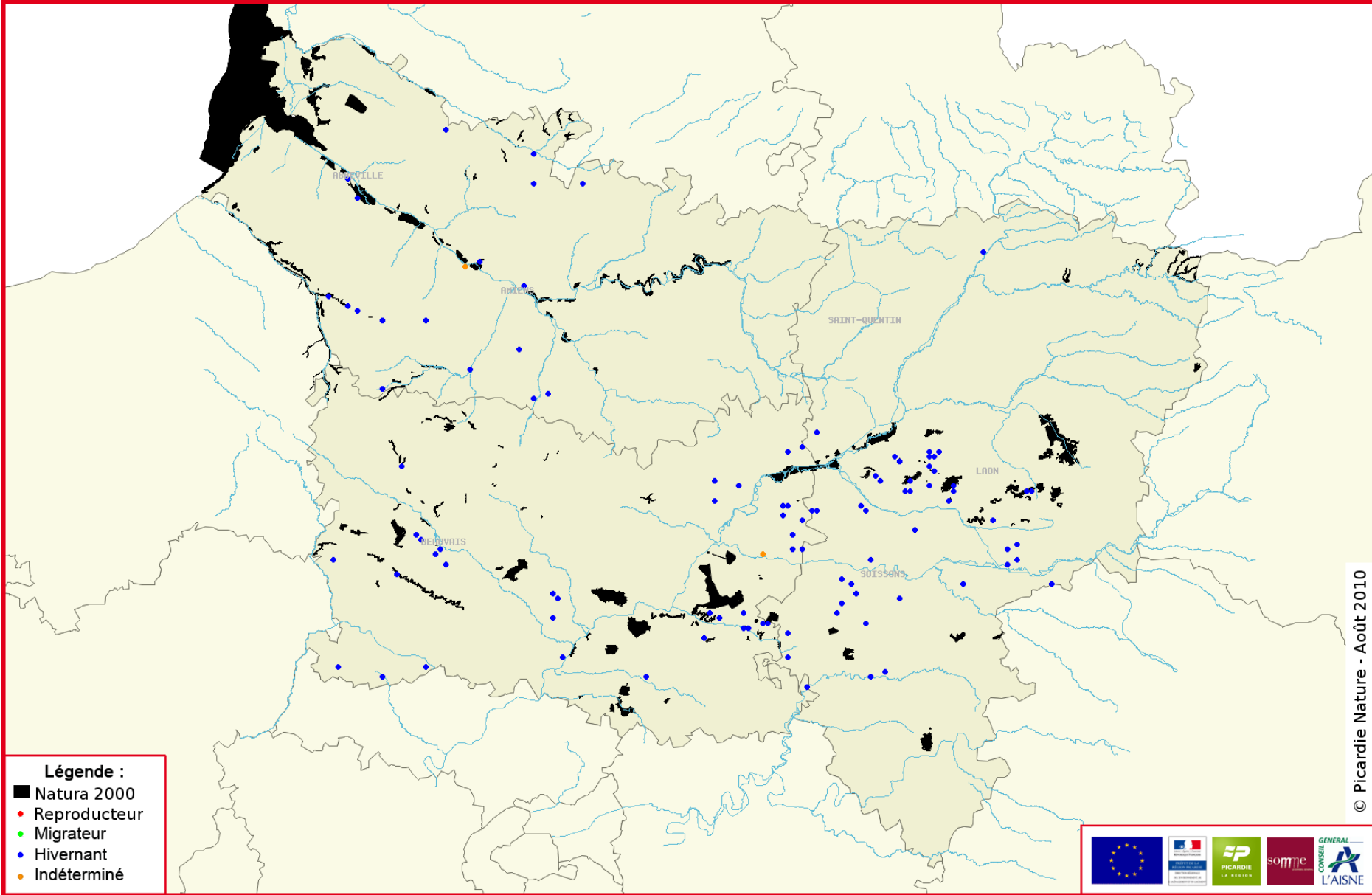
Echelle biogéographique		France	Picardie						
Etat de conservation		Etat de conservation	Indice de rareté	Degré de menace	Niveau de connaissance	Nature du manque d'information	Répartition régionale / répartition biogéographique	Etat de conservation À l'échelle régionale	Priorité de conservation
Atlantique	Continental	-	Assez rare	En Danger Critique En Danger Vulnérable Quasi menacé	Moyennement satisfaisant	Sous prospection	Partie nord de la répartition biogéographique	Défavorable	Prioritaire
Favorable	Favorable								

DESCRIPTION DE L'ESPECE	BIOLOGIE
<ul style="list-style-type: none"> - Le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne. - Tête + corps : 4,1-5,3 cm de long ; envergure : 22-24,5 cm ; poids : 7-15 g. - Oreille : de taille moyenne de 1,4 à 1,7 cm, elle possède une échancrure au 2/3 du bord externe du pavillon. Le tragus effilé atteint presque le niveau de l'échancrure. - Museau : marron clair assez velu. - Pelage : épais et laineux, gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc-jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce. Les jeunes ont un pelage grisâtre. - Patagium : marron foncé, poils très souples apparents sur la bordure libre de l'europatagium. Éperon droit. 	<p>Le rut se déroule en automne et peut être jusqu'au printemps, tandis que la mise bas se déroule de la mi-juin à la fin juillet. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à 200 individus en moyenne). C'est l'espèce la plus tardive quant à la reprise de l'activité printanière, une majorité des individus sont encore en léthargie à la fin du mois d'avril. Son émergence crépusculaire est également tardive. Elle ne s'envole habituellement qu'à la nuit complète et, le plus souvent, une heure après le coucher du soleil. Durant ces périodes de chasse, elle traverse rarement des espaces ouverts. En estivage, les individus isolés peuvent rentrer au gîte très tôt, près d'une heure avant le lever du soleil. Son régime alimentaire est assez spécialisé puisque le Murin à oreilles échancrées ne consomme presque 'exclusivement'¹ que les diptères et les arachnides.</p>



Murin à oreilles échancrées

PICARDIE NATURE



© Picardie Nature - Août 2010

Légende :

- Natura 2000
- Reproducteur
- Migrateur
- Hivernant
- Indéterminé



Répartition de l'espèce en Europe

En Europe, l'espèce est peu abondante dans la majeure partie de son aire de distribution et les densités sont extrêmement variables en fonction des régions. De grandes disparités apparaissent entre les effectifs connus en hiver et en été. En limite de répartition, son statut peut être préoccupant et les effectifs sont même parfois en régression nette. Au sud de la Pologne par exemple, les populations disparaissent lentement.

Répartition de l'espèce en France

Le Murin à oreilles échancrées est présent sur tout le territoire français Corse comprise. Dans quelques zones géographiques localisées comme les vallées du Cher ou de la Loire et en Charente-Maritime, l'espèce peut être localement abondante, voire représenter l'espèce majeure parmi les chiroptères présents.

Répartition de l'espèce en Picardie

Le Murin à oreilles échancrées est réparti inégalement en Picardie. On le retrouve principalement le long des vallées alluviales (vallée de l'Oise, de la Somme, de l'Authie...). Il est quasiment absent des secteurs où l'agriculture est intensive. C'est pourquoi, aucune donnée d'hibernation n'existe dans l'est de la Somme, le nord ou l'extrême sud de l'Aisne. Actuellement, environ 90 sites sont connus comme accueillant des Murins à oreilles échancrées en hiver (1 à 113 individus par site). Les effectifs maxima cumulés lors de l'hiver 2007/2008 atteignent les 967 individus.

Présence de l'espèce sur les sites Natura 2000 picards

N° ZSC	Dpt	Nom du site
FR2200346	80	ESTUAIRES ET LITTORAL PICARDS (BAIES DE SOMME ET D'AUTHIE)
FR2200354	80	MARAI ET MONTS DE MAREUIL-CAUBERT
FR2200355	80	BASSE VALLEE DE LA SOMME DE PONT-REMY A BREILLY
FR2200359	80	TOURBIERES ET MARAIS DE L'AVRE
FR2200362	60, 80	RESEAU DE COTEAUX ET VALLEE DU BASSIN DE LA SELLE
FR2200363	60, 80	VALLEE DE LA BRESLE
FR2200371	60	CUESTA DU BRAY
FR2200376	60	CAVITE DE LARRIS MILLET A SAINT-MARTIN-LE-NEUD
FR2200382	60	MASSIF FORESTIER DE COMPIEGNE
FR2200383	02, 60	PRAIRIES ALLUVIALES DE L'OISE DE LA FERRE A SEMPIGNY
FR2200392	02	MASSIF FORESTIER DE SAINT-GOBAIN
FR2200395	02	COLLINES DU LAONNOIS ORIENTAL
FR2200566	02, 60	COTEAUX DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE

Habitats & éléments d'écologie appliqués à la Picardie

Le Murin à oreilles échancrées fréquente préférentiellement les vallées alluviales, les massifs forestiers, principalement avec des feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent aussi dans des milieux bocagers.

Ses terrains de chasse sont relativement diversifiés : forêts (lisières et intérieurs des massifs) principalement de feuillus mais aussi de résineux, bocage, milieux péri-urbains avec jardins et parcs. Il chasse aussi au-dessus des rivières et l'eau semble être un élément essentiel à sa survie. Les bâtiments sont régulièrement prospectés, des murs extérieurs aux pièces accessibles (étables).

Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries, caves, tunnels, viaducs), de vastes dimensions aux caractéristiques suivantes : obscurité totale, température jusqu'à 12°C, hygrométrie proche de la saturation et ventilation très faible à nulle. Il lui faut donc des secteurs assez chauds en hiver. La tendance au réchauffement peu sans doute expliquer en partie l'augmentation des populations picardes.

Les gîtes de parturition sont variés en été. Une des spécificités de l'espèce est qu'elle est peu lucifuge. En estivage, des individus isolés, principalement des mâles se fixent sous les chevrons des maisons modernes, parfois en pleine lumière. Les colonies de mise bas acceptent également une lumière faible dans leur gîte. Extrêmement fidèle à son gîte, certains sites sont connus pour abriter l'espèce en reproduction depuis plus d'un siècle.

En Picardie, les colonies de mise bas s'installent généralement dans des sites épigés comme les combles chauds ou les greniers de maisons, églises ou forts militaires.



Les différentes mesures types à mettre en place pour une meilleure conservation de l'espèce et/ou de ses habitats seront traitées dans une fiche à part entière.